

Haiti: Les élections pourront-elles avoir lieu en 2005?

I. RÉSUMÉ

De nombreux obstacles sécuritaires, politiques et techniques doivent être surmontés très rapidement ou les élections en Haïti -- locales et municipales en octobre, parlementaires et présidentielles en novembre -- devront être reportées. La Mission des Nations Unies de Stabilisation en Haïti (MINUSTAH), les autres acteurs internationaux et le gouvernement de transition doivent accélérer l'enregistrement des électeurs, persuader les citoyens que voter est important, et désarmer les gangs et les ex-militaires. Autrement, la participation ne sera probablement pas satisfaisante, la crédibilité des résultats en souffrira, et la légitimité du gouvernement sera mise en question.

Dix-huit mois après que l'ancien Président Aristide ait été contraint de quitter le pays, la situation en Haïti demeure dangereuse et instable. Aussi inquiétants sont le désenchantement, l'apathie et l'ignorance vis-à-vis du processus électoral manifestés par la plupart de la population, qui illustrent ainsi l'incapacité de la période de transition à créer de nouveaux emplois, de meilleurs services et un niveau de sécurité plus élevé.

Des élections crédibles sont une étape essentielle dans une phase de transition réussie, mais ne signifient pas son achèvement. Cependant, les élections ne constitueront une avancée vers la stabilité démocratique seulement si les citoyens comprennent les institutions qu'ils sont censés faire naître de leur vote, si le processus électoral laisse s'exprimer la volonté populaire, si les mécanismes électoraux allant de l'enregistrement au contrôle et comptage des voix fonctionnent convenablement, et si la sécurité permet aux candidats qui veulent se présenter et aux citoyens qui veulent voter de le faire sans risquer leur vie.

La MINUSTAH, l'Organisation des États Américains (OEA), les principaux bailleurs et les forces politiques haïtiennes doivent reconnaître que ces conditions sont loin d'être réunies aujourd'hui. Seules des mesures urgentes sont susceptibles de créer ces dernières et permettre la tenue d'élections acceptées par la majorité des Haïtiens et la communauté internationale. La MINUSTAH et l'OEA estiment que de telles mesures seront adoptées, et que des élections appropriées auront lieu. C'est la légitimité du

prochain gouvernement et non nécessairement l'adhérence à un calendrier électoral ambitieux établi il y a des mois par le Conseil Électoral Provisoire (CEP), qui est l'objectif à atteindre.

Les conditions préélectorales devront pour l'essentiel être établies à la date que le CEP fixera pour lancer la campagne -- probablement fin août. Sans quoi, un nouveau calendrier devrait alors être fixé, en reportant les élections locales mais de manière à ce que le nouveau gouvernement puisse encore entrer en fonction le 7 février 2006 comme prévu. Toutefois, si les conditions sont telles que les élections paraissent imposées et très aléatoires, alors même cette date ne devrait pas être considérée comme absolue.

Sécurité. Des mesures de sécurité suffisantes doivent être mises en place afin de permettre au processus politique de se dérouler de façon relativement sûre à travers tout le pays. Les enlèvements crapuleux mais aussi politiques perpétrés par des gangs urbains armés ont atteint des niveaux historiques. Depuis septembre 2004, il y a eu près de 800 personnes tuées, notamment des victimes de querelles politiques, liées au trafic de drogues ainsi qu'aux rivalités entre groupes armés. Les citoyens ne se sentent pas en sécurité dans la plupart des alentours de Port-au-Prince, où vivent près d'un tiers des électeurs.

La MINUSTAH devrait poursuivre ses tactiques plus actives adoptées récemment visant à contrer et affronter les gangs armés dans les vastes bidonvilles qui hébergent la majorité des habitants de la capitale -- mais elle devrait le faire d'une façon plus ciblée. Il faut pour cela davantage de soldats, en particulier le déploiement de la force de réaction rapide approuvée par le Conseil de Sécurité en juin. Le temps est compté, et les États-Unis, la France et le Canada -- les principaux acteurs de la force intérimaire multinationale qui s'est chargée de la phase initiale du maintien de la paix en 2004 -- devraient fournir des forces mobiles pour soutenir la MINUSTAH et renforcer au plus vite sa composante de police civile (CIVPOL).

Lors du coup d'envoi de la campagne électorale, la MINUSTAH et sa CIVPOL devront également appliquer le mandat du Conseil de Sécurité pour réformer et certifier la Police Nationale d'Haïti (PNH), dont les mauvais éléments à la fois entachent cette force et ternissent l'image de l'ONU dans ce pays.

Le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR) des membres de l'ex-armée haïtienne sont nécessaires à l'échelle du pays, même si ces derniers forment désormais de petites bandes clairsemées. Un processus similaire devrait être mis en place pour les gangs urbains, dont la plupart des membres sont jeunes, désespérés et manipulés. Les deux processus devraient offrir des indemnités en cas de coopération, et une application implacable de la loi en cas de non coopération.

Participation politique. La raison d'être des élections échappe à de nombreux citoyens du fait de l'absence d'une campagne d'éducation civique; le dialogue national intermittent n'a débouché sur aucun agenda commun pour le futur du pays. L'absence de compromis a été soulignée par l'utilisation qu'a fait le gouvernement de transition de ses pouvoirs pour persécuter les anciens partisans et dirigeants Lavalas, tels que Yvon Neptune, dans la plupart des cas sans charges ou procès. Accepter la conduite d'un processus en bonne et due forme est vital pour que les éléments modérés de Lavalas soient incités à rompre avec l'aile dure du parti et à participer aux élections.

Processus électoral. Le soutien de l'ONU et l'OEA au processus électoral a été lent à se mettre en place, largement en raison des manœuvres politiques du CEP lui-même, lequel n'a pas encore émis de directives en matière de financement des partis, défini les procédures d'appel, ou choisi la date de lancement de la campagne électorale. La loi électorale n'a pas été passée avant le 3 février 2005, l'enregistrement a débuté en avril mais à la fin juillet beaucoup de centres d'enregistrement n'étaient pas encore ouverts. Au 28 juillet, avec la fin de la période d'enregistrement fixée au 9 août, quelques 870 000 électeurs, soit un cinquième du nombre total estimé, étaient enregistrés et pas un n'avait encore reçu la nouvelle carte électorale exigée pour voter. Pas plus qu'il n'y avait de partis ayant pleinement satisfait les critères requis pour présenter des candidats; le CEP devra repousser la date de fin d'enregistrement ou bien assouplir les critères imposés à la participation des partis.

Le financement, la planification, et la formation des observateurs nationaux et internationaux ainsi que l'organisation de leur sécurité sont d'autres aspects du processus électoral qui restent en suspens, bien que de récentes promesses semblent avoir réduit à moins de 4 millions de dollars le déficit dans un budget électoral qui s'élève à 60,7 millions de dollars.

Les élections en Haïti ne doivent pas être vues (sans parler de leur crédibilité) comme l'épilogue de la transition mettant fin à la présence des soldats de la paix et autorisant les donateurs de changer leurs priorités. Le pays requiert un engagement international à long terme. Si le calendrier

actuel ne peut pas être respecté, alors un report, d'abord des élections locales, et pas seulement une extension de la période d'enregistrement, sera nécessaire. La date du 7 février 2006 fixée par la constitution lors de laquelle le nouveau président et le nouveau parlement prêteront serment, pourrait également être différée si nécessaire. Dans un pays qui glisse chaque jour davantage vers le statut permanent d'État en faillite et dont la constitution a été largement ignorée pendant des années, s'accrocher à une date symbolique ne doit pas être la première priorité.

II. UNE HISTOIRE ÉLECTORALE RÉCENTE

D'un point de vue historique, les élections en Haïti ont exacerbé, plutôt qu'apaisé, les clivages politiques et sociaux. Les premières élections démocratiques de décembre 1990 ont offert une victoire écrasante à Jean-Bertrand Aristide, qui a dirigé la défunte coalition de partis FNCD¹. C'était la dernière fois que des résultats étaient jugés légitimes d'une façon générale². Les élections parlementaires de juin 1995 ont été les premières d'une longue série à avoir fait l'objet de controverses et d'allégations d'interférence gouvernementale injustifiée. Le scrutin de juin 1995 s'était déroulé sans violence ni intimidation mais avec des problèmes dans la distribution du matériel de vote et l'ouverture tardive de certains bureaux de vote, ainsi que des accusations de fraude dans plusieurs secteurs clés, notamment dans le secteur ouest de Port-au-Prince. Le scrutin a été validé par les États-Unis, l'Organisation des États Américains (OEA) et d'autres mais critiqué par les observateurs du Centre Carter qui l'ont qualifié de "désastreux techniquement"³. La plupart des partis de l'opposition l'ont également critiqué et ont boycotté par la suite le scrutin présidentiel de décembre 1995⁴.

¹ Les élections de 1990 ont été unanimement jugées libres et équitables, quoiqu'un comptage final et exact des voix n'a pas eu lieu. Voir rapport Crisis Group Amérique Latine/Caraïbes N°10, *Une nouvelle chance pour Haïti?*, 18 novembre 2004, p. 3.

² Le coup d'État militaire de 1991 contre Aristide a porté un coup sévère au processus de démocratisation du pays, dont les effets ont été ressentis lors de toutes les élections ultérieures, *ibid.*, p. 4.

³ Mission en Haïti #3, <http://www.cartercenter.org/documents/1248.pdf>.

⁴ La présidence de René Préval, qui succéda à Aristide en 1995, a été marquée par des tensions permanents entre les deux protagonistes, qui ont culminé avec la création du parti Fanmi Lavalas par Aristide pour contrer Organisation Politique Lavalas (OPL) qui avait conduit Préval au pouvoir. Voir rapport Crisis Group Amérique Latine/Caraïbes N°10, *Une nouvelle chance pour Haïti ?*, op. cit., p. 5, et Section IV C ci-après.

Les élections parlementaires d'avril 1997, auxquelles participèrent pour la première fois depuis le retour d'Aristide des candidats Fanmi Lavalas de son parti (Famille Lavalas, FL) ont été plus problématiques. Le parti avait été fondé un peu plus tôt à la suite d'une scission au sein de l'Organisation Politique Lavalas (OPL)⁵. Alors que les dissidents se sont renommés l'Organisation du Peuple en Lutte conservant ainsi les initiales OPL, le FL est devenu le tremplin d'une campagne réussie pour Aristide qui lui permit de reconquérir la présidence en novembre 2000.

Accusées d'intimidation et de fraudes, en particulier à l'extérieur de Port-au-Prince, les élections de 1997 ont été le premier avertissement que quelque chose d'anormal se produisait en Haïti depuis le retour d'Aristide. Ces élections ont lancé la classe politique sur de dangereux rails menant aux élections législatives de mai 2000.

Cette année-là, malgré une campagne violente ensanglantée par plusieurs assassinats de personnalités de haut rang, le scrutin sous surveillance internationale, s'est déroulé sans trop d'à-coups. Avant qu'une victoire rapide de Fanmi Lavalas ait été annoncée, il était clair toutefois que seuls les bulletins de vote des quatre principaux concurrents en lice avaient été comptés, faussant ainsi la majorité absolue remportée par les candidats Lavalas lors du premier tour. L'OEA et les autres observateurs insistèrent en vain que des élections se tiennent à nouveau.

A la veille de la réélection d'Aristide en novembre 2000, les partis d'opposition se regroupèrent sous la bannière de la Convergence Démocratique (CD) et firent vœux de s'opposer à ce qu'ils qualifiaient d'autoritarisme croissant. Comme le gouvernement Aristide chancelait au cours des trois années suivantes au milieu d'allégations de corruption et de violation des droits de l'homme, la CD adopta la position "option zéro" selon laquelle toutes les élections, y compris la présidentielle qui permit à Aristide de revenir au pouvoir, devaient être réorganisées.

La CD elle-même était pratiquement désintégrée au moment où Aristide a été chassé du pouvoir en février 2004 lors d'une rébellion menée par des gangs de rue autrefois à la solde de son gouvernement, par des ex-militaires et des manifestations. Elle a été remplacée par le Groupe des 184, un mouvement composé d'organisations de la société civile, de groupes d'étudiants et de paysans, de syndicats, de milieux d'affaires et de groupes de pression. Avec le président de la Cour Suprême de Justice, Boniface Alexandre nommé président par intérim, une commission

tripartite (formée d'un représentant de l'opposition, de Fanmi Lavalas et de la communauté internationale) choisit sept personnes pour former un Conseil des Sages. Cet organe désigna le 9 mars 2004 Gérard Latortue, ancien fonctionnaire des Nations Unies résidant depuis longtemps aux États-Unis, comme premier ministre provisoire.

Aujourd'hui, le paysage politique est aussi divisé qu'en mai 2000 mais avec des rôles inversés. Les reliquats des Fanmi Lavalas en Haïti et à l'étranger sont partagés entre ceux favorables à une participation au processus électoral et ceux favorables au rétablissement d'Aristide dans ses fonctions de président. La plupart des partis de la CD -- basés dans la capitale et dépourvus d'une véritable assise populaire -- ont recouvré leur nature isolée et clanique.

III. PRÉPARATIONS ÉLECTORALES

Après le passage de relais sécuritaire de la force multinationale conduite par les États-Unis à la Mission des Nations Unies de Stabilisation en Haïti (MINUSTAH) sous commandement brésilien le 1^{er} juin 2004, l'Assemblée Générale de l'OEA a voté la résolution 2058. Elle a fait appel à la Mission Spéciale de l'OEA pour le Renforcement de la Démocratie en Haïti afin "d'assister le Conseil Électoral Provisoire⁶ du pays à préparer, organiser et superviser les élections et la proclamation des résultats, en coopération avec la MINUSTAH"⁷.

Suite à près de six mois de débat sur leurs rôles respectifs, l'ONU et l'OEA ont signé un Protocole d'Accord le 2 novembre 2004 qui esquisse et répartit les tâches. En bref, il spécifie que l'OEA est responsable de l'enregistrement des électeurs, tandis que la MINUSTAH apporterait une aide technique au CEP, et ses soldats contribueraient à sécuriser l'environnement en vue des élections. Les élections locales sont prévues pour le 9 octobre, les législatives et les présidentielles auront lieu le 13 novembre et, si un second tour est nécessaire, il se déroulera le 18 décembre.

La loi électorale concoctée par le CEP a été débattue avec les partis politiques et la société civile avant d'être présentée au gouvernement de transition. Cependant, le décret présidentiel du 11 février qui l'a adoptée n'incluait

⁵ Dirigée par l'intellectuel et écrivain Gérard Pierre-Charles, l'OPL a privilégié des mesures de privatisation et de libéralisation économiques que Aristide avait préalablement approuvées mais qu'il hésitait à mettre en œuvre. Voir le rapport du Centre Carter, op.cit., p. 6.

⁶ Le CEP (Conseil Électoral Provisoire) a été établi en juin 2004 sans participation du Lavalas. Voir rapport Crisis Group Amérique Latine/Caraïbes N°10, *Une nouvelle chance pour Haïti?*, op. cit., p. 12.

⁷ Résolution 2058 de l'OEA, 1er juin 2004. La force onusienne avait été déployée à l'origine pour "soutenir la poursuite d'un processus politique pacifique et constitutionnel, et la préservation d'un environnement stable et sécurisé", Résolution 1529 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (29 février 2004).

pas les clauses attrayant au financement des partis. Une autre question importante en suspens est celle d'un décret sur la nouvelle carte d'identité. La communauté internationale, notamment la MINUSTAH,

a fait part de sa préoccupation à l'égard de la constitutionnalité de certaines clauses de la loi électorale, telles que le droit de recourir à la Cour Suprême, les conditions pour les candidats indépendants et l'introduction d'une règle à la majorité simple pour déclarer le vainqueur à l'issue d'un second tour des élections présidentielles et législatives⁸.

Le 11 juillet 2005, le CEP a entamé le processus d'enregistrement des partis. Selon la loi électorale, chaque parti doit récolter la signature de 5000 membres. Sur les 135 partis que compte la base de données du Ministère de la Justice, seuls 56 avaient postulé auprès du CEP au 23 juillet; onze seulement avaient soumis leurs documents officiels, et pas un n'avait encore satisfait la condition des signatures. Le CEP devra sans doute étendre la période d'enregistrement des partis, garantir automatiquement l'inscription à ceux qui avaient participé aux élections de 2000, ou assouplir les critères afin de permettre aux partis de présenter des candidats⁹. Aucune date n'a encore été annoncée pour le coup d'envoi de la campagne électorale.

Le processus électoral est complexe dans la mesure où il y a quelques 4,25 millions d'électeurs et près de 10 000 postes à pourvoir, dont celui de¹⁰:

- Président de la République;
- 99 députés et 30 sénateurs (trois sénateurs par département);
- 420 conseillers municipaux (chaque municipalité élit un maire et deux adjoints); et
- 9000 conseillers communautaires.¹¹

Comme à l'accoutumée lors des élections en Haïti, on attend un taux de renouvellement des autorités élues élevé, avec 90% des sièges occupés probablement par des politiciens inexpérimentés. La formation de ces derniers

constitue un défi que devra relever la communauté internationale.

Initialement, le CEP a présenté un budget de 112 millions de dollars, dont la majeure partie devait permettre de payer les milliers de personnes employées à court terme dans les bureaux électoraux. Après rejet de ce chiffre par les bailleurs, un budget révisé s'élevant à 60,7 millions de dollars leur a été présenté le 18 mars 2005 au sommet de Cayenne et discuté lors de la conférence de Montréal le 17 juin 2005. Les trois donateurs les plus importants se sont engagés à hauteur de 38,4 millions de dollars: 17 millions du Canada, 12 millions de l'Union Européenne et 9,4 millions des États-Unis¹².

Les responsables de la MINUSTAH en charge de la supervision des élections se disent confiants et que le déficit d'environ 22 millions de dollars est "sur le point d'être résolu". Il est vrai que de récentes promesses semblent avoir réduit le chiffre à moins de 4 millions de dollars¹³. Toutefois, une vigilance accrue est nécessaire pour ne pas compliquer le problème de la tenue des élections dans un environnement déjà difficile.

IV. LES ROLES DES PARTIES PRENANTES

A. PROBLÈMES DE COORDINATION

Les principaux acteurs internationaux -- ONU, OEA, États-Unis, France, Canada, ainsi que Brésil, Chili, Argentine, Uruguay et Pérou qui fournissent le gros des troupes de la MINUSTAH et de la police -- veulent clairement que les élections se déroulent comme prévu en octobre et novembre. Bien que la MINUSTAH rapporte que l'ONU et l'OEA "oeuvrent" ensemble désormais, la coordination relève inévitablement du défi étant donné le nombre de gouvernements et d'organisations qui ont leur mot à dire sur certains aspects du financement, de la formation, de l'éducation civique, de la logistique et de la sécurité. Le Secrétariat des Nations Unies a proposé de réunir tous les acteurs internationaux au sein d'une *task force* permanente à New York, reflétant la coordination fournie sur le terrain

⁸ ONU, "Rapport du Secrétaire Général sur la Mission des Nations Unies de Stabilisation en Haïti ", S/2005/313, para. 9, p. 3.

⁹ Briefing par des experts internationaux en processus électoral à des diplomates, Port-au-Prince, et entretiens Crisis Group, juillet 2005.

¹⁰ Des candidats indépendants auront également la possibilité de se présenter mais on ne connaît pas encore leur nombre.

¹¹ Ceux-ci comprennent les membres du Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC), des Assemblées de Sections Communales (ASEC), et des Délégués de Ville.

¹² La contribution américaine a été versée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à l'OEA pour financer les activités d'enregistrement, telles que l'acquisition d'équipement de traitement de données, de kits/matériels d'enregistrement et les salaires du personnel.

¹³ Notamment du Japon et en particulier, des promesses supplémentaires de l'Union Européenne (10 millions €) et des États-Unis (8 millions \$). Entretiens Crisis Group avec des responsables de la MINUSTAH, mai et août 2005.

par le Représentant Spécial du Secrétaire Général (RSSG), de sorte que "tous joueront à partir de la même partition"¹⁴.

La plupart des difficultés ne se situent cependant pas au niveau international. L'engagement à l'égard du processus électoral de certains acteurs haïtiens, qu'ils soient dans ou à l'extérieur du pays, est au mieux méfiant mais le plus souvent hostile. Au lieu de prendre des initiatives, les membres du CEP s'accusent entre eux ou accusent souvent les internationaux de créer des difficultés. Le Secrétaire Général, Rosemond Pradel, a confié à des journalistes à Port-au-Prince le 24 juin que les "opérateurs internationaux" étaient à blâmer pour les retards en matière d'enregistrement ainsi que pour "la faiblesse de la coordination" entre les institutions chargées de mener à bien les élections¹⁵. Par ailleurs, le CEP est handicapé par de sérieuses carences organisationnelles. Après avoir renvoyé une soixantaine de ses employés en décembre 2004¹⁶, son personnel national ou régional n'est toujours pas au complet. L'incapacité, en dépit du concours de la MINUSTAH, à mettre en place un secrétariat technique ou une capacité opérationnelle dans les départements ruraux a conduit à des actions dispersées et désorganisées.

B. LA STRATÉGIE AMBIGUË DU LAVALAS

Le parti de l'ancien Président Aristide a volé en éclats depuis son départ en exil il y a un an et demi. De nombreux responsables qui l'ont accompagné, notamment l'ancien Secrétaire d'État à la Communication, Mario Dupuy, et l'ancien porte-parole du parti, Jonas Petit, semblent avoir maintenu des liens étroits avec Aristide et sont montés en première ligne pour défendre une stratégie qui préconise un refus de s'enregistrer pour l'obtention de cartes nationales d'identité ou de participer aux élections avant qu'il ne soit rentré en Haïti. Leur position a été soutenue sur le terrain par la commission politique créée en décembre 2004¹⁷, par les gangs armés dans les bidonvilles de la capitale et, dans une moindre mesure, par certains groupes armés en province.

Sous le règne d'Aristide, les gangs urbains ont reçu argent, appui logistique et armes de la Police Nationale car le gouvernement les voyait comme un rempart contre un coup d'État. Ils ont entamé une campagne violente contre le gouvernement de transition et la présence onusienne le

30 septembre 2004 -- date du 13^{ème} anniversaire du coup d'État de 1991 qui avait évincé Aristide. Depuis, près de 800 personnes ont payé de leurs vies la violence politique, non seulement des policiers et des opposants à Aristide, mais aussi de ses partisans tués par la police et des groupes armés anti-Lavalas¹⁸.

Jusqu'à très récemment, les ripostes de la MINUSTAH avaient été en grande partie inefficaces. Fidèle à sa vieille tradition qui considère que tous ceux qui vivent dans les quartiers pauvres sont des membres potentiels de gangs, la Police Nationale a réagi en ouvrant le feu dans des zones bondées, faisant peu de cas des pertes civiles et exécutant ceux suspectés d'être impliqués dans la violence.

Avec près d'un million de résidents otages de la violence, l'enregistrement dans les quartiers les plus déshérités de la capitale sera très difficile jusqu'à ce que la MINUSTAH puisse stabiliser la situation sécuritaire. L'aliénation de cette partie de la population pourrait mettre en danger la légitimité des élections toute entière. La déclaration de mai 2005 du parti du Congrès National Africain au pouvoir en Afrique du Sud recommandant le retour d'Aristide en Haïti et la restauration de "l'ordre constitutionnel" a été perçue comme étant contreproductive par la plupart des acteurs internationaux et locaux qui oeuvrent à la préparation des élections. Il en va de même de l'appel lancé le 16 juillet par le Conseil des Sages au gouvernement de transition l'invitant à prendre "une décision hautement politique et profitable à l'ensemble du pays en disqualifiant le parti Fanmi Lavalas de la course électorale"¹⁹.

Une aile extrémiste de Fanmi Lavalas affronte des éléments plus modérés du parti favorables à un engagement supérieur avec la MINUSTAH, à un enregistrement pour l'obtention des nouvelles cartes d'identité nationale, ainsi qu'à une participation aux élections. Ces derniers comprennent d'anciens sénateurs Lavalas: Dany Toussaint et Prince Pierre Sonson (qui ont formé un nouveau parti politique, Le Mouvement Démocratique Réformateur Haïtien, MODEREH) et les anciens sénateurs Gérard Gilles, Yvon Feuillé ainsi que l'ancien député Rudy Hériveaux. On observe le même phénomène en province avec un ancien élu Lavalas Moïse Jean-Charles, qui a servi deux mandats en tant que maire de Milot, qui se situe à côté de Cap-Haïtien, la deuxième plus grande ville d'Haïti²⁰. Beaucoup, y compris des anciens leaders Lavalas dans les départements ruraux, sont favorables à une participation aux prochaines élections.

¹⁴ Entretiens Crisis Group, New York, juillet 2005.

¹⁵ Rosemond Pradel, Secrétaire Général du CEP, Radio Métropole, 25 juin 2005.

¹⁶ Ceci intervient à la suite de la démission du précédent président et d'après querelles intestines. Voir Briefing Crisis Group Amérique Latine/Caraïbes N°7, *La transition en Haïti: sur le fil du rasoir*, 8 février 2005, p. 10.

¹⁷ Ibid, p. 3.

¹⁸ Voir rapport Crisis Group Amérique Latine/Caraïbes N°13, *Haïti: à qui profite l'insécurité?*, 31 mai 2005, p. 6.

¹⁹ Communiqué du Conseil des Sages, 16 juillet 2005.

²⁰ Entretien Crisis Group avec Moïse Jean-Charles, Milot, mai 2005.

Il est important de soutenir ces éléments au sein du mouvement Lavalas fracturé afin de contrebalancer l'agitation engendrée par les gangs dans la capitale. Toutefois, si les modérés sont sérieux à l'égard de leur engagement dans le processus électoral, ils devront dénoncer énergiquement et sans équivoque la violence commise intentionnellement en leur nom.

C. LES AUTRES PARTIS MAJEURS

La classe politique de Port-au-Prince souhaite que les élections aient lieu aux dates prévues, bien que les candidats déclarés pour les présidentielles n'aient guère de soutien populaire et que certains noms soient même inconnus. Il s'agit de l'ancien président Leslie Manigat du Rassemblement des Démocrates Nationaux Progressistes (RDNP); de Hubert de Ronceray, qui dirige la Mobilisation pour le Développement National (MDN) et qui concourt en tant que candidat de la coalition du Grand Front du Centre Droit (GFCD); et d'un ancien officier de l'armée, Himmler Rebu. Autre candidat déclaré, l'ancien maire de Port-au-Prince, Evans Paul du Konvansyon Inite Demokratik (KID), qui dispose d'une base populaire plus importante cultivée pendant ses années d'opposition politique à Aristide, mais c'est une figure qui divise, perçue à la fois comme étant un traître par les loyalistes Lavalas et un populiste en puissance à la manière d'Aristide par certains membres de l'élite. Un autre mouvement politique, la Fusion des Partis Sociaux Démocrates est comme son nom l'indique une fusion d'anciens partis sociaux-démocrates²¹. Son slogan, "Haïti ne périra pas" en dit long sur l'état misérable dans lequel se trouve le pays²².

L'élite économique d'Haïti, force motrice du Groupe des 184 qui a contribué à l'éviction d'Aristide du pouvoir, contemple les élections avec peu d'enthousiasme et parfois de façon ouvertement hostile. Les discussions vont bon train à propos d'un report du scrutin et d'un remplacement éventuel du Premier ministre intérimaire Latortue afin qu'un nouveau gouvernement entreprenne des actions plus musclées contre les gangs pro-Aristide. La MINUSTAH devrait se préoccuper de ce discours. Cette élite s'est illustrée comme un groupe de pression très capable par le passé, et pourrait rejoindre les radicaux Lavalas dans l'entreprise de déstabilisation du pays afin de repousser indéfiniment les élections.

Guy Philippe, ancien responsable de la police qui a dirigé la rébellion de l'armée contre Aristide, a formé le Front de

Reconstruction Nationale (FRN) qui a clairement signifié son intention de présenter des candidats. Il a su capter un certain soutien auprès de l'armée démobilisée, mais les acteurs étrangers, les États-Unis en tête, s'opposent à ses ambitions²³. Selon plusieurs sources, les responsables américains sont convaincus qu'il était très impliqué dans le trafic de drogues alors qu'il était chef de la police à Cap Haïtien cinq ans plus tôt²⁴.

Un candidat potentiel à la présidentielle, René Préal qui a occupé ce poste de 1996 à 2001, est décrit par certains observateurs comme étant capable de mobiliser l'électorat en direction des urnes en novembre. Avec la réputation d'être capable de coopérer avec les institutions internationales et de jouir d'une certaine crédibilité auprès de la majorité paysanne du pays et même de certains citoyens, il pourrait posséder l'assise populaire la plus large de tous les candidats. Il est possible qu'il puisse aussi court-circuiter la stratégie de l'"option zéro" adoptée par l'aile dure des partisans d'Aristide. Quoique Préal soit issu du sérail politique d'Aristide (il était son premier ministre de 1990 à 1991), leurs relations sont devenues de plus en plus frileuses pour une variété de raisons, la plus importante étant l'obstruction du gouvernement Aristide à l'enquête menée sur le meurtre d'un journaliste réputé Jean Leopold Dominique, ami de longue date et conseiller de Préal. Préal pencherait en faveur de sa participation et pourrait l'annoncer d'ici peu.

Parmi les autres candidats Lavalas éventuels figurent l'ancien Premier Ministre Cherestal et l'ancien ministre Leslie Voltaire, qui ont tous deux déjà travaillé avec les organisations internationales et possèdent les compétences techniques pour gouverner. En revanche, qu'ils soient en mesure de récolter un soutien dans l'électorat sans avoir la possibilité de mener une campagne nationale prolongée, est une éventualité moins probable.

V. LES DÉFIS

A. TECHNIQUES

Afin que des élections, susceptibles de traduire véritablement les vues de la majorité des citoyens, puissent avoir lieu en Haïti, plusieurs défis logistiques doivent être surmontés.

La coordination entre l'OEA et la MINUSTAH d'un côté et le CEP de l'autre demeure loin d'être optimale. Après de nombreux retards, l'enregistrement des électeurs qui devait

²¹ Le Parti National Progressiste Révolutionnaire (PANPRA), Komite Nasyonal Kongre Mouvman Demokratik (KONAKOM) et Ayiti Kapab.

²² Panneaux d'affichage de la Fusion des Partis Sociaux Démocrates, Port-au-Prince.

²³ Philippe a annoncé sa candidature à la présidence en juillet 2005.

²⁴ Entretiens Crisis Group, Port-au-Prince, mai 2005.

débutait le 1^{er} avril a démarré avec presque trois semaines de retard. Le projet prévoit l'ouverture de 424 bureaux d'enregistrement à travers le pays pour fournir aux citoyens une carte d'identité nationale qui confirme leur droit de vote. Il y a eu une importante augmentation du nombre de centres ouverts par l'OEA, surtout en province, depuis la fin juin, grâce au concours de la MINUSTAH et de ses hélicoptères, avions et convois armés. Toutefois, le manque de bureaux électoraux en zone rurale continue de poser un sérieux problème pour un processus d'enregistrement qui se veut inclusif. Au 28 juillet, un total de 327 centres fonctionnaient, ainsi que 24 unités mobiles utilisées surtout les week-ends²⁵, mais il manque toujours près d'une centaine de bureaux à dix jours de la fin de la période d'enregistrement.

A Fort Liberté, dans le nord, le bureau d'enregistrement a dû fermer car les responsables locaux n'avaient pas de quoi payer le loyer, alors que dans d'autres villes du nord, Port-de-Paix et Cap-Haïtien, l'enregistrement progresserait doucement. Des responsables de l'OEA constatent qu'un nombre non négligeable parmi les quelques 2,8 millions d'habitants de Port-au-Prince essaient de se faire enregistrer mais qu'il n'y a pas assez de centres, dont aucun dans le secteur de Cité Soleil par exemple²⁶. D'une manière générale, la population rurale semble plus disposée à s'enregistrer, les citoyens de la communauté de Maïssade auraient même offert un générateur électrique au centre²⁷.

Au 28 juillet, environ 870 000 personnes s'étaient faites enregistrer afin de recevoir une carte. Cette carte sera le principal moyen d'identification dans ce pays pauvre où il y a très peu d'autres moyens de vérification de l'identité. Obtenir une carte, par conséquent, est une condition préalable au vote mais cela n'implique pas nécessairement que son détenteur ira voter.

Il quasiment certain que la date butoir du 9 août pour l'obtention d'une carte et l'enregistrement pour voter sera étendu à la fin septembre. Cependant, cela signifierait aussi que les derniers citoyens à s'enregistrer n'auront pas leurs cartes à temps pour le 9 octobre, date des élections locales²⁸. Ce simple fait exigerait probablement le report

de l'élection ou un ajustement des procédures pour permettre à ceux qui se sont enregistrés tardivement et qui n'ont pas leurs cartes de voter avec une attestation.

L'entreprise californienne Cogent Inc. a signé un contrat de 2,5 millions de dollars avec l'OEA pour développer un système d'identification à partir de l'empreinte digitale pour éviter tout doublon lors de l'enregistrement. Bien que le contrat stipule que Cogent installera et fera fonctionner l'équipement nécessaire en plus de former les opérateurs du système, la façon dont elle va procéder soulève de nombreuses questions. Le manque d'électricité, les mauvaises connections téléphoniques et électroniques (internet) ainsi que le réseau chaotique de routes seraient tous de sérieux obstacles à l'enregistrement de la population majoritairement rurale dans un pays qui compte 4,25 millions d'électeurs potentiels²⁹. Le jour du vote, l'identité des électeurs sera vérifiée à l'aide d'appareils relevant l'empreinte digitale qui nécessitent une alimentation électrique en continu. Dans un pays où même la capitale connaît des jours avec seulement quatre heures d'électricité, tous les sites d'enregistrement ainsi que les 600 bureaux de vote devront être équipés de générateurs mobiles et d'essence. ENLEVER CETTE PHRASE. Les responsables de l'ONU et de l'OEA paraissent avoir sous-estimé les difficultés techniques d'un système aussi coûteux et high-tech, et la façon dont procédera Cogent reste à voir.

B. POLITIQUES

Depuis longtemps, les élections ont été présentées à la fois par la communauté internationale et le gouvernement provisoire comme un objectif en soi, autrement dit quasiment comme le seul but de la transition. Rétrospectivement, cela semble avoir été une grave erreur

date butoir et a demandé l'ouverture de bureaux d'enregistrement supplémentaires. Eric Green, "Inter-American body open to extending Haiti voter registration", Washington File, 11 juillet 2005. Le Secrétaire Général du CEP a mis le relativement faible taux d'enregistrement initial des électeurs sur le compte du manque de coordination internationale, sans évoquer la propre responsabilité du CEP. "Haitian electoral official assesses progress, problems of voter registration", BBC, 26 juin 2005.

²⁹ Le chiffre de 4,25 millions invoqué depuis le début du processus électoral par les responsables onusiens, de l'OEA et haïtiens, provient de l'analyse la plus récente du recensement et d'autres données. En 2000, quelques 4,05 millions d'électeurs étaient en mesure de voter, soit environ 300 000 de plus qu'en 1995, sans compter un nombre substantiel d'Haïtiens non enregistrés ne résidant pas sur le territoire, qu'ils soient travailleurs émigrés en République Dominicaine ou réfugiés (légaux ou illégaux) aux Canada, États-Unis et ailleurs. La même situation prévaut sans doute aujourd'hui, et il y aura des querelles sans fin sur le nombre "réel" de citoyens ayant le droit de voter. Participation de Crisis Group à des discussions sur le processus électoral et entretiens à Port-au-Prince, New York et Washington.

²⁵ Entretien Crisis Group avec des responsables de l'OEA, Port-au-Prince, juillet 2005.

²⁶ Entretien Crisis Group avec des responsables de l'OEA, Haïti, Mai 2005.

²⁷ Entretien Crisis Group avec des membres du personnel de la MINUSTAH, Juin 2005.

²⁸ Après une mission d'évaluation électorale de trois jours, le Secrétaire Général de l'OEA, Jose Miguel Insulza, a indiqué qu'il était favorable à une extension de la période d'enregistrement jusqu'en septembre, si le CEP le proposait. De nombreux leaders politiques ont bien accueilli cette proposition. Il a ajouté que le CEP ne disposait pas des moyens suffisants pour respecter la

étant donné les inégalités économiques du pays et le niveau de corruption du système politique. La crise politique sera difficile à résoudre aussi longtemps qu'une majorité d'Haïtiens auront le sentiment d'être privés de leurs droits civiques, de ne rien avoir à gagner à s'engager dans le processus démocratique, et tant qu'il n'y a aucune preuve de progrès économique. Comme Crisis Group l'avait recommandé, un dialogue large et inclusif était nécessaire pour établir les priorités, les objectifs et le calendrier de la transition. Il aurait dû être accompagné d'un processus de réconciliation incluant tous les groupes sociaux, économiques et régionaux³⁰. En laissant le gouvernement provisoire diriger complètement le processus n'a signifié que presque rien de tout cela ne s'est produit.

Un des facteurs clés qui n'a pas encore été pris en compte de façon concrète par les organisateurs des élections sont la lassitude et la désillusion rampantes au sein de l'électorat. En parcourant le pays, on s'aperçoit qu'il y a peu d'espoir ou d'intérêt vis-à-vis du processus électoral au sein de la majorité pauvre du pays. Il y a un réel danger que la plupart des citoyens, étrangers à la classe politique de façon compréhensible, accordent peu d'intérêt aux résultats sans se soucier de qui l'emportera. Un ouvrier de Cap-Haïtien résumait ainsi ce sentiment: "vous votez pour un sénateur, vous votez pour un député, et ils partent à Port-au-Prince et roulent dans une grosse voiture et oublient tout de vous"³¹. Une des raisons pour laquelle Aristide, ancien prêtre de bidonville, avait récolté autant de soutien populaire au cours de sa première campagne en 1990 tenait au fait qu'il n'était pas perçu comme issu de la classe politique de la capitale. Cependant, sa conduite des affaires durant les dernières années de son mandat présidentiel a généré encore plus de frustration. Les responsables électoraux de la MINUSTAH et la communauté internationale ne semblent généralement pas en possession de suffisamment de renseignements de terrain sur les affiliations et motivations politiques ainsi que la capacité logistique des criminels présents sur le sol haïtien. Bien que certains reconnaissent le danger, cela reviendrait à sous-estimer les conflits susceptibles de naître à mesure qu'approche le scrutin.

En outre, les élections ne sont pas une fin en soi, et plus d'efforts doivent être engagés sur ce qui viendra ensuite. Un haut responsable de la police civile des Nations Unies a appelé énergiquement à ce qu'un "plan politique de cinq ou dix ans" pour compléter l'engagement massif de ressources consacré au processus électoral et prendre en compte le sentiment de privation de droits civiques qui règne au sein de la majorité des électeurs haïtiens. La communauté internationale, dit-il, doit être prête à "être

ici avec les ressources nécessaires pour achever le travail et rester aussi longtemps qu'il le faut pour s'assurer que le programme est viable, pas comme la dernière fois"³².

C. SÉCURITAIRES

La sécurité est l'une des préoccupations premières pour la période qui précède les élections. Des groupes de pression politique armés qui opèrent principalement mais pas exclusivement dans la capitale, continueront probablement à essayer d'entraver le processus par une violence insolente telle que l'attaque d'un marché à Port-au-Prince qui fit sept morts et réduisit en cendres une vaste partie de ce marché qui alimentait un quartier pauvre³³.

Dans la capitale, les gangs pro-Aristide avaient étendu leur territoire au cours des derniers mois et contrôlaient désormais quasiment la Route Nationale 1, qui conduit directement au bidonville de Cité Soleil. Elle sert de base à plusieurs gangs qui sévissent entre la zone qui abritait autrefois la Haitian-American Sugar Company (HASCO) et la route de l'aéroport. Ces gangs avaient également accru le nombre de raids dans les alentours de Pele et Cité Militaire, mais sont cantonnés désormais dans Cité Soleil et leurs manœuvres sont limitées après l'opération de la MINUSTAH du 6 juillet³⁴.

Le 22 juin 2005, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a voté à l'unanimité l'envoi additionnel de 750 soldats pour la force de réaction rapide déployable dans et autour de la capitale, de 275 policiers civils et de 50 personnels militaires afin de coordonner les opérations à partir du quartier général³⁵. Quoique insuffisant, c'est un pas dans la bonne direction. Le manque de respect pour et de confiance vis-à-vis de la MINUSTAH était monnaie courante jusqu'à très récemment, surtout dans la capitale. Les soldats devront neutraliser les gangs de manière plus agressive afin de permettre aux quartiers pauvres de voter en sécurité.

Phénomène relativement nouveau, des individus armés se réclamant de l'Armée Dessalinienne de Libération Nationale (d'après le nom d'un héros révolutionnaire haïtien) ont pris d'assaut une garnison de police dans la ville du Nord de Le Borgne au cours de la matinée du 2 juin. Ils ont brièvement conduit les officiers locaux hors de la ville et se sont emparés d'une douzaine d'armes du commissariat avant de rendre la ville à l'ONU et la police

³⁰ Rapport Crisis Group, *Une nouvelle chance pour Haïti?*, op. cit., p. 25

³¹ Entretien Crisis Group, Cap-Haïtien, mai 2005.

³² Entretien Crisis Group, mai 2005.

³³ Entretiens Crisis Group et reportages de la radio, Haïti.

³⁴ Voir Section VI ci-après.

³⁵ Résolution 1608 du Conseil de Sécurité de l'ONU (2005). Cette résolution a également prolongé le mandat de la MINUSTAH jusqu'au 15 février 2006.

haïtienne³⁶. Cela ressemble davantage à un incident isolé qu'au départ d'une nouvelle insurrection en province, qui était restée relativement calme. Cependant, déterminer qui était derrière cet incident et s'ils ont reçu un soutien quelconque d'acteurs politiques en Haïti ou à l'étranger devraient être une priorité pour la MINUSTAH.

Présente dans toutes les principales villes, la police civile (CIVPOL) de la MINUSTAH s'est graduellement étendue aux petites villes, dans un déploiement qui doit être coordonné avec les besoins sécuritaires dus aux élections. La CIVPOL est toujours à 80% de sa capacité totale autorisée par la résolution initiale du Conseil de Sécurité et attend toujours les renforts promis en juin dernier. Seul 35% des policiers de la CIVPOL parlent français, leurs responsables se plaignent de n'avoir pratiquement pas reçu de soutien en termes d'interprétariat.

Conformément à son mandat³⁷, la MINUSTAH travaille à l'élaboration d'un plan à même de garantir la sécurité lors des élections qui définit les rôles respectifs de la police et des soldats onusiens, de la Police Nationale d'Haïti, ainsi que des quelques 3600 gardes électoraux. La CIVPOL devra surveiller de près tous ces gardes afin de gagner la confiance du public. En plus et pour la même raison, la CIVPOL doit enregistrer et certifier chaque membre de la Police nationale d'Haïti tel que son mandat l'exige afin de les surveiller et de contrôler les abus. Lorsque la CIVPOL débusque des individus qui ne remplissent pas les critères, les autorités haïtiennes doivent alors faire preuve de leur engagement envers le respect de l'État de droit en les suspendant de leurs fonctions. Si elles échouent, il faut modifier le mandat actuel et transférer à l'ONU la pleine autorité sur toutes les forces de police et de sécurité jusqu'à la fin de la transition, ce qui signifierait un accroissement considérable et idéalement un doublement des forces de la CIVPOL.

Alors que la menace immédiate de violence provient des gangs urbains, beaucoup, mais pas tous, des programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) ne concernent que les anciens membres de l'armée ainsi que ceux qui étaient payés pour lancer les attaques transfrontalières qui ont contribué au départ forcé d'Aristide en 2004. Toutefois, même ce processus progresse avec trop de lenteur. La campagne électorale ne peut pas concrètement débiter tant que ces forces continuent de s'abriter dans des villes et zones rurales. Il faut fixer une date butoir pour que ces gangs rendent leurs armes, pour les aider à se démobiliser et à se réinsérer dans la société moyennant des indemnités adéquates s'ils n'ont pas commis de crimes graves. Ils ne sont pas très nombreux, peut-être

seulement 2000 individus composent ces bandes organisées, mais ils demeureront une menace pour les élections et le futur gouvernement aussi longtemps qu'ils porteront des armes.

Il faut montrer à ces gangs urbains, composés essentiellement de jeunes exclus sans travail ni éducation, qu'ils peuvent avoir un futur différent. La MINUSTAH commence à s'occuper des plus jeunes et d'extraire les plus nécessiteux d'entre eux des communautés violentes. Mais quelque chose qui ressemble à un programme de DDR devrait aussi inclure ces gangs. S'ils refusent de coopérer, la MINUSTAH et la CIVPOL devraient s'efforcer de les capturer et faire en sorte que soit appliquée la loi haïtienne prévue pour les crimes graves.

VI. LE POUR ET LE CONTRE D'UN REPORT

Si toutes les conditions de sécurité, de participation politique et les normes techniques énoncées auparavant sont satisfaites, il n'y aura aucune raison de reporter les élections. En revanche, dans l'hypothèse contraire, des arguments pour ou contre sont avancés en vue de la meilleure option³⁸.

Ceux qui préfèrent procéder aux élections affirment qu'un report ne conduirait probablement pas à une amélioration des conditions. Selon eux, cela ne ferait qu'enhardir les détracteurs des élections, qu'ils soient criminels, trafiquants de drogues ou des éléments politiques radicaux qui souhaitent le retour d'Aristide. Ils affirment également qu'un report ôterait sa raison d'être au gouvernement provisoire et redoublerait la pression en faveur de son remplacement, n'engendrant ainsi qu'un regain d'instabilité.

Ceux favorables à un report si les conditions majeures ne sont pas réunies préconisent un report spécifique, de peut-être trois mois et non une suspension indéfinie. Cela n'empêcherait pas le gouvernement de transition de remplir son mandat en préparant les élections. Ils affirment qu'un processus électoral jugé non équitable et non libre saperait, plutôt qu'il ne renforcerait, la démocratie. Comme par le passé, les résultats de telles élections seraient rejetés non seulement par les perdants mais aussi par un vaste pan de la société civile et la communauté internationale. Le gouvernement qui en serait issu, dont la tâche de gouvernance serait de toute façon herculéenne, apparaîtrait comme illégitime et reposerait dès le départ sur des bases

³⁶ Entretien Crisis Group avec des responsables de la MINUSTAH, Port-au-Prince, Juin 2005.

³⁷ Résolution 1608 du Conseil de Sécurité de l'ONU (2005).

³⁸ Participation de Crisis Group aux discussions et entretiens avec des responsables onusiens à New York et Port-au-Prince ainsi qu'avec des responsables américains à Washington, juillet 2005.

chancelantes. Ce ne serait alors qu'une question de temps avant que Haïti ne connaisse un nouveau conflit, et que le Conseil de Sécurité ne soit confronté à une crise sécuritaire et humanitaire.

VII. CONCLUSION

Un niveau de sécurité adéquat, une bonne compréhension par le public des élections ainsi qu'une large participation de ceux qui veulent s'inscrire sur les listes d'électeurs et voter sont des éléments essentiels pour garantir des élections libres et équitables. De sérieux doutes existent quant à la réalisation de ces conditions dans les tous prochains mois en l'absence d'efforts extraordinaires de la part des Haïtiens, de l'ONU, de l'OEA et des principaux bailleurs.

Il est encore possible pour la MINUSTAH de garantir la sécurité pour que le scrutin ait lieu aux dates ou autour des dates fixées. Mais pour cela, une accélération du programme de DDR des membres de l'ex-armée est nécessaire avec une présence accrue de la MINUSTAH et de la CIVPOL dans les zones pauvres de la capitale, en particulier à Cité Soleil, Bel-Air et Delmas. Les gangs urbains devraient se voir offrir le même choix que les ex-militaires: se désarmer et se dissoudre moyennant une indemnisation ou affronter à l'application implacable de la loi haïtienne avec l'appui de la force internationale. Le déploiement d'une force de réaction rapide et de policiers internationaux supplémentaires ne doit pas être retardé, pas plus qu'il ne faut permettre à la Police Nationale d'Haïti d'opérer sans purger ses rangs des membres impliqués dans des activités répressive et criminelles.

Pour que les élections soient réussies, il est impératif que la MINUSTAH effectue davantage d'activités de renseignement et de reconnaissance de base afin d'identifier, d'évaluer et de répondre aux menaces sécuritaires qui se nourrissent du malaise et de la désillusion palpables dans la rue. De même, elle doit adopter une attitude ferme pour enrayer l'expansion des gangs partisans à travers la capitale en les découpant de leurs bases dans les quartiers déshérités. La MINUSTAH a très utilement ouvert deux postes à Bel Air au cours de ces dernières semaines et mené un raid à Cité Soleil le 6 juillet, au cours duquel a été tué le chef de gang pro-Aristide, Emmanuel "Dread" Wilme. Ce genre actions offensives méritent d'être poursuivies tout en garantissant mieux la protection des civils³⁹.

Offrir les mêmes chances à tous les partis politiques en termes de participation aux élections est une condition préalable à la légitimité de ces dernières. Le Fanmi Lavalas demeure un acteur puissant, et il faut essayer d'inciter ses éléments modérés à s'enregistrer et prendre part au processus. Bien que le parti soit très divisé depuis le départ d'Aristide, impliquer davantage les responsables modérés du parti de façon à ce qu'ils y trouvent un intérêt pourrait accroître la légitimité des élections aux yeux de certains sympathisants. Mettre fin à la détention pratiquée en l'absence d'accusations ou de procès de nombreux ex-responsables ou partisans Lavalas, en particulier l'ancien Premier Ministre Yvon Neptune, pourrait lever certaines barrières à la participation. L'ancien sénateur, Yvon Feuillé, a récemment signé au nom du Lavalas un "code de conduite" souscrit par de nombreux partis qui ont l'intention de présenter des candidats⁴⁰. Ces efforts méritent d'être poursuivis, notamment en obtenant du Lavalas qu'ils signent avec les autres partis un pacte de gouvernance⁴¹.

Les manoeuvres politiques du CEP ont paralysé les décisions et d'autant compliqué la performance technique déjà colossale de l'enregistrement des électeurs. A moins de surmonter rapidement ces entraves et les problèmes de coordination entre le CEP, l'ONU et l'OEA, il est peu probable que des élections libres et équitables puissent se dérouler dans les délais impartis par le calendrier actuel.

Plusieurs scénarios sont encore possibles: le plus optimiste verrait un nouveau gouvernement légitime jouir du soutien populaire à la suite d'élections affichant un fort taux de participation; le plus pessimiste verrait l'échec du processus électoral, avec une très faible participation et/ou des résultats contestés qui plongerait le pays dans une sérieuse impasse.

Afin de conférer à un scénario, même de l'ordre du premier, une chance de juguler la crise politique profonde que connaît Haïti, trois changements majeurs devront être opérés après les élections:

- Mettre fin à la tradition du "vainqueur prend tout". Comme le montre la chute d'Aristide, personne en Haïti ne peut prétendre être en mesure de gouverner seul le pays. Il y a un besoin vital de construire de vastes coalitions, notamment pour les principaux partis politiques mais aussi pour la société civile. Les forces politiques en présence doivent comprendre

bidonville: au moins cinq morts", Agence France-Presse, 6 juillet 2005.

⁴⁰ Cependant, d'autres courants du parti ont contesté sa légitimité à représenter le Fanmi Lavalas.

⁴¹ Un tel pacte est en discussion en Haïti entre les responsables internationaux et les partis. Il pourrait inclure un certain nombre de priorités mutuellement acceptées pour un nouveau gouvernement et éventuellement des garanties permettant une représentation des partis minoritaires dans ce gouvernement.

³⁹ Les circonstances exactes de l'opération (en particulier le nombre de victimes civiles) n'ont pas encore été tirées au clair. Voir "Importante opération de la MINUSTAH dans un

que la situation tragique dans laquelle se trouve le pays exige un changement fondamental: la tendance viscérale de poursuivre surtout des intérêts sectoriels et égoïstes doit cesser. Il s'agit de la dernière chance: si le pays continue sa descente vers un statut permanent d'État en faillite, il n'y aura pas d'autre choix qu'une reprise en main internationale totale.

- Mettre un terme aux manipulations prédatrices des institutions de gouvernance à des fins personnelles. Dans un pays où les possibilités économiques sont étroitement délimitées, le gouvernement est l'accès principal au pouvoir et à la richesse, et des dirigeants corrompus ont régulièrement utilisé l'État "prédateur" pour s'enrichir personnellement. Toute assistance doit être conditionnée à l'existence d'une administration publique indépendante et transparente.
- Regagner la confiance des citoyens à l'égard de la démocratie après le désenchantement des années Aristide. Il existe un risque sérieux d'une aliénation accrue de la population si les élections échouent à nouveau.

Toutes les parties, notamment l'OEA, l'ONU, les États-Unis, le Canada, les bailleurs et les principaux pays européens et d'Amérique Latine, concernées par la question haïtienne, devraient poursuivre leurs efforts en vue de consolider un engagement à long terme pour soutenir le développement, la démocratie et la sécurité en partenariat avec un nouveau gouvernement légitime issu d'élections crédibles. A cet égard, la conférence du 17-19 août

organisée par le Président chilien Ricardo Lagos donnant la possibilité aux pays contributeurs de la MINUSTAH et CIVPOL de voir ce qu'ils sont prêts à faire maintenant et après l'installation au pouvoir du nouveau gouvernement est un pas dans la bonne direction.

Cependant, au cours des prochains mois, la tâche la plus urgente est de satisfaire les conditions sécuritaires, politiques et techniques nécessaires pour permettre l'enregistrement des électeurs et la tenue des élections. Il est largement admis que la date butoir pour l'enregistrement électoral sera repoussée à septembre. Au cas où les conditions ne permettent pas une campagne et un scrutin libres et équitables, un plan de report des élections locales et municipales et de l'ensemble du processus électoral devrait être pensé de A à Z et prêt si nécessaire.

Des élections légitimes, transparentes et participatives sont véritablement un objectif majeur pour toutes les parties concernées en Haïti car elles sont indispensables à la construction d'un État démocratique. Toutefois, endosser des élections sans substance pourrait conduire Haïti au statut permanent État en faillite, à la merci des réseaux criminels et de trafics de drogues. Ce serait alors une situation inacceptable autant pour les citoyens que la communauté internationale, d'où l'importance des actions et décisions qui seront adoptées au cours des tout prochains mois.

Port-au-Prince/Bruxelles, 3 août 2005



International Headquarters

149 Avenue Louise, 1050 Brussels, Belgium · Tel: +32 2 502 90 38 · Fax: +32 2 502 50 38
E-mail: brussels@crisisgroup.org

New York Office

420 Lexington Avenue, Suite 2640, New York 10170 · Tel: +1 212 813 0820 · Fax: +1 212 813 0825
E-mail: newyork@crisisgroup.org

Washington Office

1629 K Street, Suite 450, Washington DC 20006 · Tel: +1 202 785 1601 · Fax: +1 202 785 1630
E-mail: washington@crisisgroup.org

London Office

Cambridge House - Fifth Floor, 100 Cambridge Grove, London W6 0LE · Tel: +44 20 7031 0230 · Fax: +44 20 7031 0231
E-mail: london@crisisgroup.org

Moscow Office

ul. Fadeeva 6-1-32 - Moscow 125047 Russia · Tel/Fax: +7 095 251 44 85
E-mail: moscow@crisisgroup.org

Regional & Local Field Offices

Crisis Group also operates from some 20 different locations in Africa, Asia, Europe, the Middle East and Latin America:
See: www.crisisgroup.org for details.
